

RAPPORT ANNUEL DE GESTION CAMPAGNE D'ENTRAIDE

2019



MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE

Monsieur François Blais
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Monsieur le Ministre,

Je vous soumetts le rapport annuel de gestion du Comité Entraide pour l'exercice financier clos le 31 mars 2017.

La campagne d'Entraide 2016 a permis d'amasser la somme de 6 244 545 \$¹ grâce à la générosité du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic, des professionnelles et professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec ainsi que des organismes financés par des revenus externes.

Les organismes philanthropiques bénéficiaires reçoivent la totalité des sommes recueillies selon la volonté exprimée par les donatrices et donateurs. Le Secrétariat Entraide s'est assuré de soutenir le Comité Entraide dans l'atteinte des objectifs de son plan stratégique 2016-2019.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon entière collaboration.



Chantal Maltais

Vice-présidente exécutive
Comité Entraide

Sous-ministre adjointe
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

1. Les résultats présentés dans le rapport annuel de gestion correspondent aux résultats compilés le 8 mars 2017 et annoncés le 2 mai 2017 par M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la campagne annuelle de sollicitation, du comité et du secrétariat permanent.

MESSAGE DES COPRÉSIDENTS

L'année 2016-2017 a été marquée par l'adoption du nouveau décret no 408-2016 concernant le Comité Entraide – secteurs public et parapublic, son secrétariat permanent et la campagne annuelle de sollicitation. Par ce décret d'une durée de cinq ans, le gouvernement mandate le Comité pour promouvoir et coordonner les activités de la campagne au profit des Centraide du Québec, de PartenaireSanté-Québec et ses membres ainsi que de la Croix-Rouge canadienne, Québec.

Chacun à leur façon, les organismes philanthropiques bénéficiaires contribuent à l'amélioration, à la continuité et à la stabilité des services offerts aux gens en situation de vulnérabilité, et ce, dans toutes les régions du Québec. Le fruit de cette collaboration illustre la richesse philanthropique que représente la campagne d'Entraide.

Nous sommes fiers de la solidarité et de l'engagement manifestés par le personnel et les personnes retraitées de l'État québécois, sans compter la contribution majeure des artisanes et artisans qui rendent cette campagne possible.

Grâce à une nouvelle planification stratégique pour la période 2016-2019, le Comité Entraide s'est doté de diverses orientations. Celles-ci visent à placer les donatrices et donateurs au cœur de la campagne, à mobiliser et à soutenir les organisations participantes de même qu'à implanter des outils de collecte de dons et de gestion efficaces et écoresponsables.

Le présent rapport annuel de gestion relève de la responsabilité des membres du Comité Entraide, garants de l'exactitude, de l'intégrité des données ainsi que de la fiabilité des résultats et des contrôles afférents. C'est avec gratitude que nous faisons connaître les résultats de la campagne d'Entraide 2016 qui, pour une deuxième année, s'est déroulée sur le thème *J'ai le don de semer l'espoir*.



Marie-Renée Roy
Coprésidente
Comité Entraide

Sous-ministre
Ministère de la Famille



Roberto Bomba
Coprésident
Comité Entraide

Trésorier
Membre du Comité exécutif fédéral
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants de la campagne 2016	1
La thématique.....	2
Ces organismes philanthropiques qui apportent une aide directe aux personnes ...	3
Mandat et valeurs du Comité Entraide	6
Collaborateurs.....	7
Contexte de la campagne 2016	8
Résultats de la campagne 2016	9
L'atteinte de l'objectif financier de la campagne	9
Les donatrices et donateurs.....	9
Les dons	12
Les organismes philanthropiques bénéficiaires	17
Les retombées.....	18
Reconnaissance	21
Résultats du Comité Entraide relativement à son plan stratégique 2016-2019	22
Principales mesures mises en place en 2016.....	23
Perspectives	24
Annexe 1 - Composition du Comité Entraide	25
Gouvernance et obligations	26
Annexe 2 - Composition du Comité d'audit	27
Gouvernance et obligations	27
Annexe 3 – États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017	28

FAITS SAILLANTS DE LA CAMPAGNE 2016

LES DONS

Plus de 210 millions de dollars depuis 1968

100 % des dons distribués selon la volonté
des donatrices et donateurs

En 2016
Près de 50 000 dons

6 244 545 \$

LES DONATRICES ET DONATEURS

41 974

personnes ont exprimé
leur générosité par un
don à Entraide parmi

Le personnel de 120 organisations participantes

- 85 ministères, organismes et sociétés d'État
- 10 organismes du réseau de la santé et des services sociaux
- 25 organismes du réseau de l'éducation

Les professionnelles et professionnels de la santé
Les personnes retraitées de l'État québécois

21

 organismes financés
par des revenus
externes

Don moyen : 141 \$

Dons majeurs : 836 285 \$

Dons institutionnels : 316 201 \$

LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES

Les Centraide du Québec

3 782 110 \$

PartenaireSanté-Québec et ses membres

1 929 954 \$

La Croix-Rouge canadienne, Québec

532 481 \$

LA THÉMATIQUE

J'ai le don de semer l'espoir signifie à la fois « être doué » et « faire un don » pour que l'espoir se répande dans les communautés touchées par les trois grands organismes bénéficiaires.

Pour les donatrices et donateurs

L'espoir d'améliorer le sort des plus démunis
L'espoir d'aider les personnes malades ou d'activer leur guérison
L'espoir d'aider les personnes sinistrées

Pour les bénéficiaires

L'espoir d'améliorer leurs conditions de vie
L'espoir de recouvrer la santé ou d'être soulagés
L'espoir de repartir du bon pied

Le pissenlit, cette fleur connue de tous et utilisée dans le visuel de la campagne, représente bien la campagne d'Entraide. Rappelons quelques-unes des qualités de cette plante.

Robuste, le pissenlit améliore la qualité du sol là où il pousse et prend racine n'importe où. En plus d'être une plante comestible très nutritive, il est utilisé dans certains médicaments.

Les akènes qui s'envolent représentent les dons répartis dans les différents organismes, partout au Québec.

Chaque don compte et peut faire la différence.



CES ORGANISMES PHILANTHROPIQUES QUI APPORTENT UNE AIDE DIRECTE AUX PERSONNES



Centraide

Les Centraide du Québec

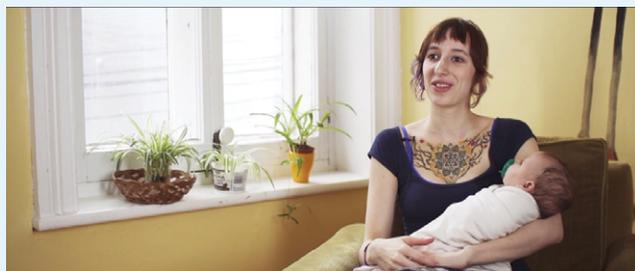
- Soutiennent plus de 1 500 organismes et projets dans l'ensemble du Québec qui ont pour but :
 - de soutenir la réussite des jeunes;
 - d'assurer l'essentiel;
 - de briser l'isolement social;
 - de bâtir des milieux de vie rassembleurs.

Centraide, c'est :

- **Julien**, qui utilise l'atelier de travail protégé pour personnes ayant un handicap physique ou intellectuel.



- **Leila**, jeune mère de trois enfants, qui va chercher conseil et soutien à la Maison de la famille.



PartenaireSanté-Québec et ses membres

- Travaillent pour les 87 % de la population à risque d'être atteinte d'une maladie chronique ou grave.
- Contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes au moyen de programmes et de services personnalisés.
- Sensibilisent la population à l'importance d'adopter un mode de vie sain et en font la promotion.

PartenaireSanté-Québec, c'est :

- **Alfred**, le père d'Éloi, qui reçoit du soutien moral et de l'aide financière de la part de Dystrophie musculaire Canada ainsi que les élèves et le personnel enseignant de l'école d'Éloi qui sont conscientisés à sa condition.



- **Katia**, qui est soutenue par d'autres personnes vivant avec la sclérose en plaques et l'aidant à faire face à ses problèmes de mobilité et à sa douleur.





La Croix-Rouge canadienne, Québec

- Intervient, dans toutes les régions, auprès des personnes sinistrées à l'aide d'équipes bénévoles : les gens ne sont pas préparés à faire face à un incendie; la Croix-Rouge l'est.
- Offre l'essentiel aux personnes dont la vie bascule subitement : un toit, de la nourriture, des vêtements neufs et une oreille attentive.

La Croix-Rouge, c'est :

- **Caroline, Yannick et leurs quatre enfants**, victimes d'un incendie, qui sont pris en charge pendant 72 heures et qui reçoivent de l'hébergement, des aliments, des vêtements et le soutien de Johanne, bénévole.



- **Claude**, qui est venu en aide à sa belle-mère et à d'autres sinistrés lors de l'incendie de la Résidence du Havre, à L'Île-Verte, où 32 personnes sont mortes.



MANDAT ET VALEURS DU COMITÉ ENTRAIDE

Depuis 1968, le personnel de l'État exprime sa générosité lors d'une campagne annuelle de sollicitation, autrefois au profit de la Fédération des œuvres de charité. Cette fédération regroupait plusieurs organismes de bienfaisance, y compris le mouvement Centraide. En 2006, par décret du Conseil des ministres, deux partenaires philanthropiques se sont ajoutés à Centraide comme bénéficiaires de la campagne : PartenaireSanté-Québec et ses membres ainsi que la Croix-Rouge canadienne, Québec.

Le gouvernement du Québec a reconduit, en 2011 et en 2016, le mandat du Comité Entraide pour cinq ans, soit jusqu'en 2021. Le décret n° 408-2016 couvre donc les campagnes de 2016 à 2020. Cette prolongation démontre l'importance de la campagne et son rôle dans le développement d'une culture philanthropique durable au sein de l'État québécois.

Son **mandat** consiste :

- à promouvoir et à coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation;
- à susciter le don tout en facilitant son expression par des modes de dons accessibles;
- à s'assurer de la saine gestion des dons versés dans la fiducie de bienfaisance des employées et employés et de leur distribution selon la volonté des donatrices et donateurs;
- à conseiller le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de la campagne d'Entraide, et à lui donner, à sa demande, des avis sur les orientations stratégiques de la campagne.

Par son mandat, le Comité Entraide contribue à venir en aide à un plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec en soutenant financièrement les partenaires philanthropiques d'Entraide.

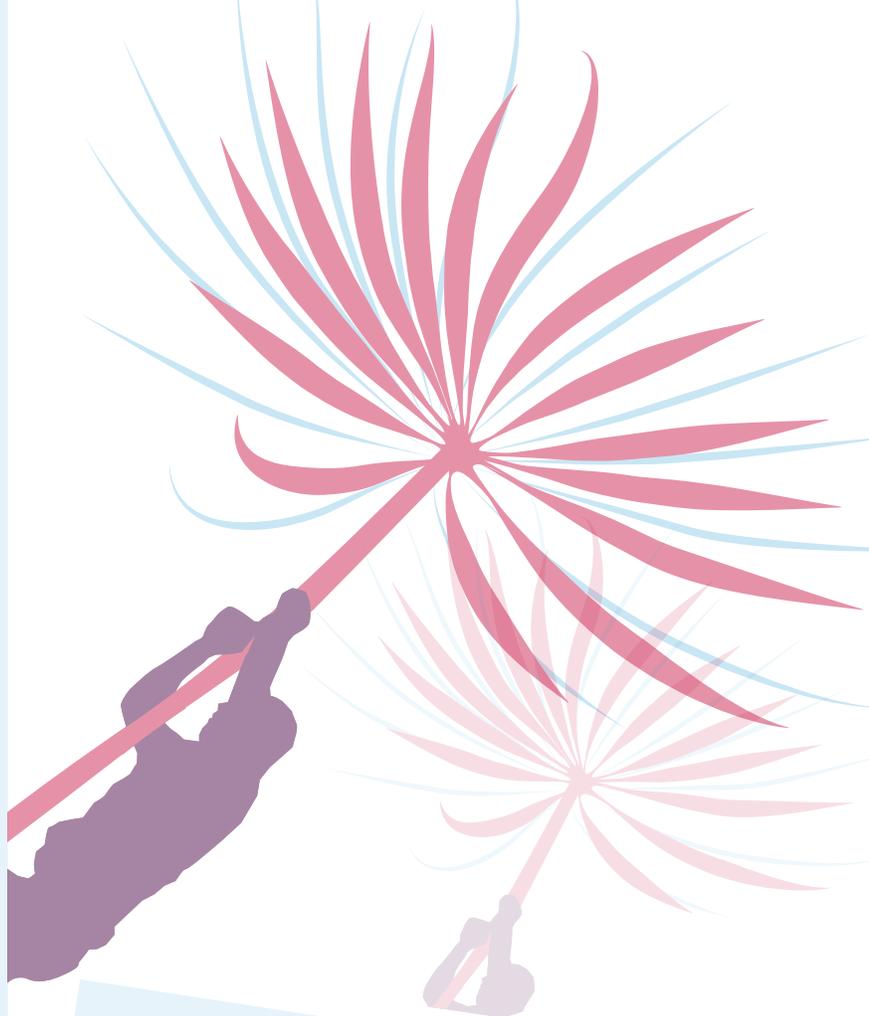
Les membres du Comité sont animés par des **valeurs** d'engagement, de partenariat, d'intégrité, de respect et de transparence.



COLLABORATEURS

La précieuse collaboration de plusieurs organismes est essentielle au bon déroulement de ce vaste mouvement de solidarité².

- Le **ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** collabore à la campagne d'Entraide par la délivrance gratuite de permis pour autoriser la préparation de nourriture en vue de la vente et en encadrer la manipulation. Ces permis servent aux organisations qui tiennent des activités spéciales dans le cadre de la campagne d'Entraide.
- **Retraite Québec** a conclu une entente avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin que le Comité Entraide puisse solliciter les personnes retraitées par envoi postal. Cette entente, ainsi que la communication des renseignements personnels à un fournisseur de services, est faite conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- La **Régie de l'assurance maladie du Québec** (RAMQ) sollicite annuellement l'ensemble des professionnelles et professionnels de la santé rémunérés par la Régie. De plus, elle fait la promotion de la campagne sur son site Internet.
- La **Régie des alcools, des courses et des jeux** s'assure que les organisations participant à la campagne obtiennent une licence afin d'effectuer des tirages moitié-moitié. Ce mécanisme de collecte de fonds est habituellement réservé à des organismes à but non lucratif.



- L'**Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec** offre des espaces publicitaires dans son magazine *Quoi de neuf* pour promouvoir la campagne d'Entraide auprès des personnes retraitées.

Nous les remercions du fond du cœur puisque leurs actions contribuent activement à la réussite de la campagne.

2. La liste des organismes présentée n'est pas exhaustive.

CONTEXTE DE LA CAMPAGNE 2016

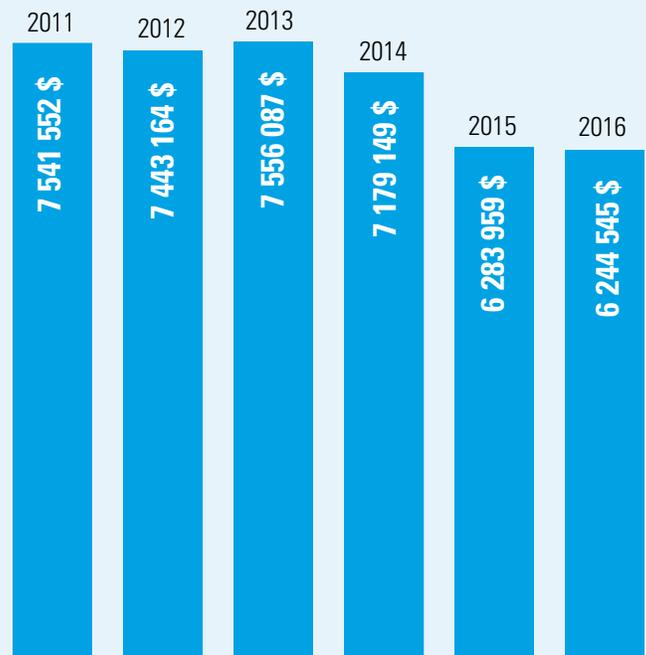
Entraide s'inscrit dans un environnement philanthropique compétitif, caractérisé par la présence d'une multitude d'organismes philanthropiques, de nouvelles méthodes de collecte de fonds, et par les besoins toujours grandissants de la communauté.

La onzième³ campagne officielle d'Entraide en milieu de travail s'est tenue à compter du 3 octobre 2016. Durant cette édition, de nombreux donateurs et donatrices ont démontré leur générosité. Les organismes philanthropiques bénéficiaires ont ainsi pu offrir un soutien de taille aux personnes en situation de vulnérabilité au Québec.

Rappelons que la totalité des dons récoltés sont distribués selon la volonté des donatrices et donateurs.

3. Il s'agit de la 49^e campagne annuelle de sollicitation et de la 11^e campagne d'Entraide au profit des trois grands organismes philanthropiques.

Montants récoltés au cours des dernières années



Le Comité Entraide et son secrétariat permanent ont poursuivi leurs efforts pour faire valoir auprès de la direction des organisations et des syndicats l'importance de s'impliquer, car leur engagement encourage l'ensemble du personnel à contribuer à la campagne. Le Comité Entraide a approuvé le début des travaux d'analyse des tendances de la campagne et les premiers jalons de l'implantation d'une nouvelle solution d'affaires pour la gérer. Somme toute, ces deux projets viseront à améliorer les résultats de la campagne et à se doter d'un service en ligne plus performant, sécuritaire et accessible.

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2016

L'atteinte de l'objectif financier de la campagne

La campagne 2016 a enregistré des résultats presque similaires à ceux de l'année précédente, soit 6 244 545 \$ comparativement à 6 283 959 \$⁴. L'objectif fixé a été atteint. Il faut toutefois noter que cet objectif a été diminué : il est passé de 7 000 000 \$ en 2015 à 6 200 000 \$ en 2016.

Les donatrices et donateurs⁵

Plus de 275 000 personnes ont été sollicitées pendant la campagne 2016. De ce nombre, 41 974 personnes ont répondu à l'appel en y contribuant généreusement. Les donatrices et donateurs sont à 95 % des membres du personnel des ministères, organismes et sociétés d'État et des personnes retraitées.

4. Les données relatives à la campagne 2015 présentées dans le rapport annuel de gestion correspondent aux résultats compilés le 18 février 2016 et annoncés le 17 mai 2016.

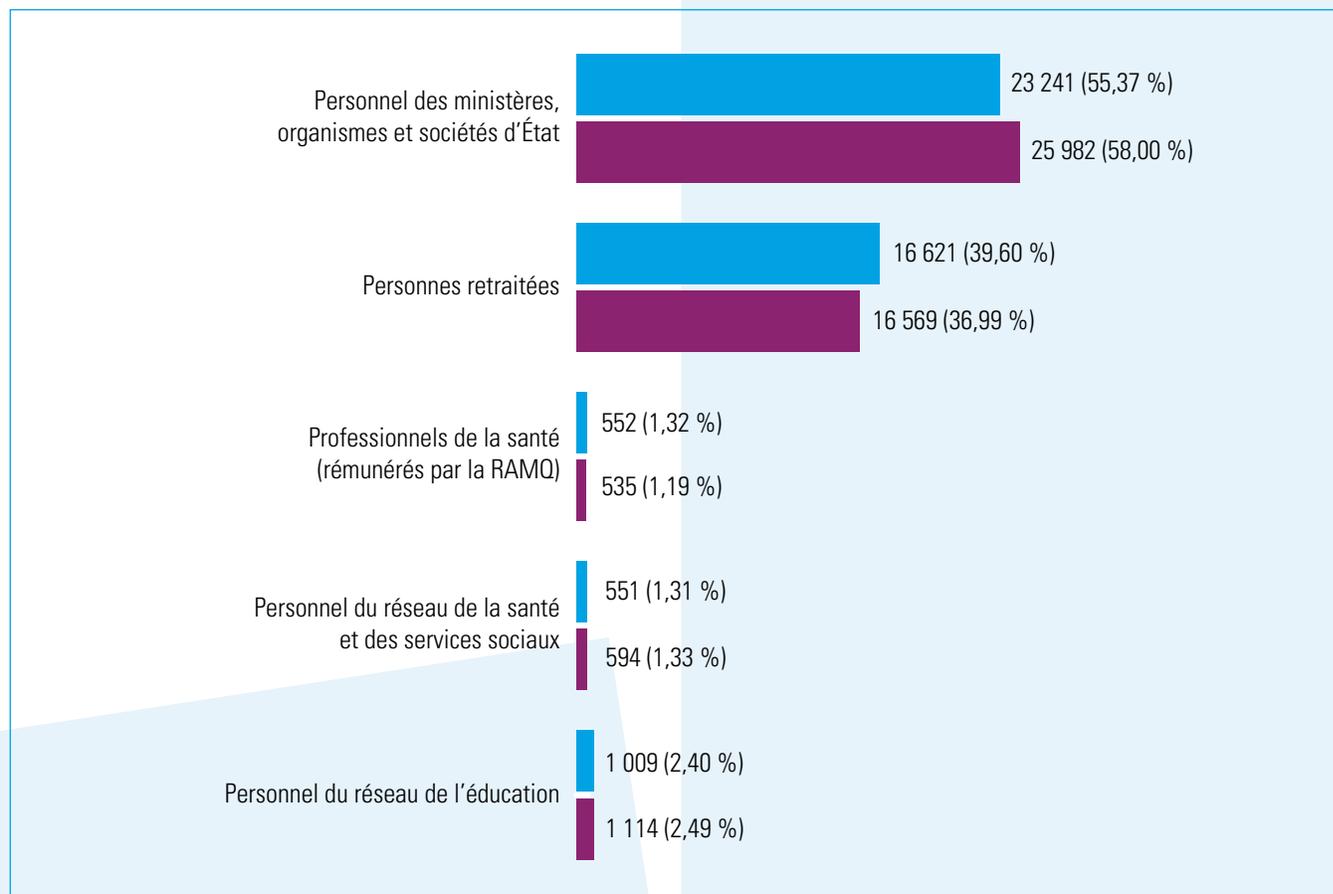
5. Bien que les députées et députés à l'Assemblée nationale soient spécifiquement indiqués dans le décret n° 408-2016 comme une clientèle de la campagne, les résultats à leur sujet sont inclus dans ceux du personnel des ministères, organismes et sociétés d'État.



Taux de donatrices et donateurs par type de clientèle

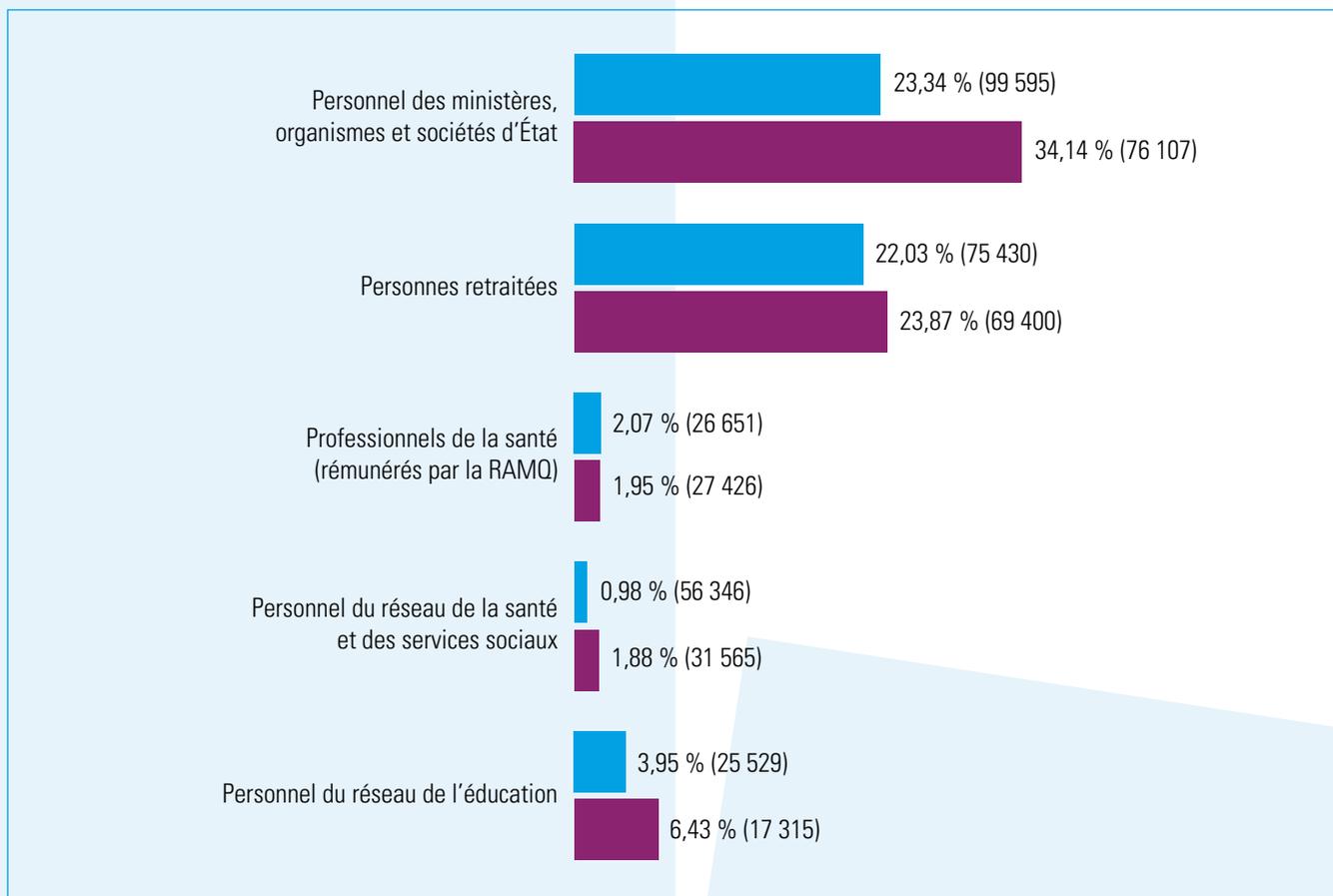
Campagne 2016 : 41 974 donatrices/donateurs

Campagne 2015 : 44 794 donatrices/donateurs



Taux de participation par type de clientèle

■ Campagne 2016 : 283 551 personnes sollicitées
 ■ Campagne 2015 : 221 813 personnes sollicitées



Une baisse générale du taux de participation en 2016 est constatée par rapport à 2015. La diminution la plus importante concerne le personnel des ministères, organismes et sociétés d'État. Elle s'explique par l'effet combiné de la baisse du nombre de donatrices et donateurs (de 10,6 %) et de l'augmentation du nombre de personnes sollicitées (de 30,9 %). Bien que le nombre d'individus ayant effectué des dons

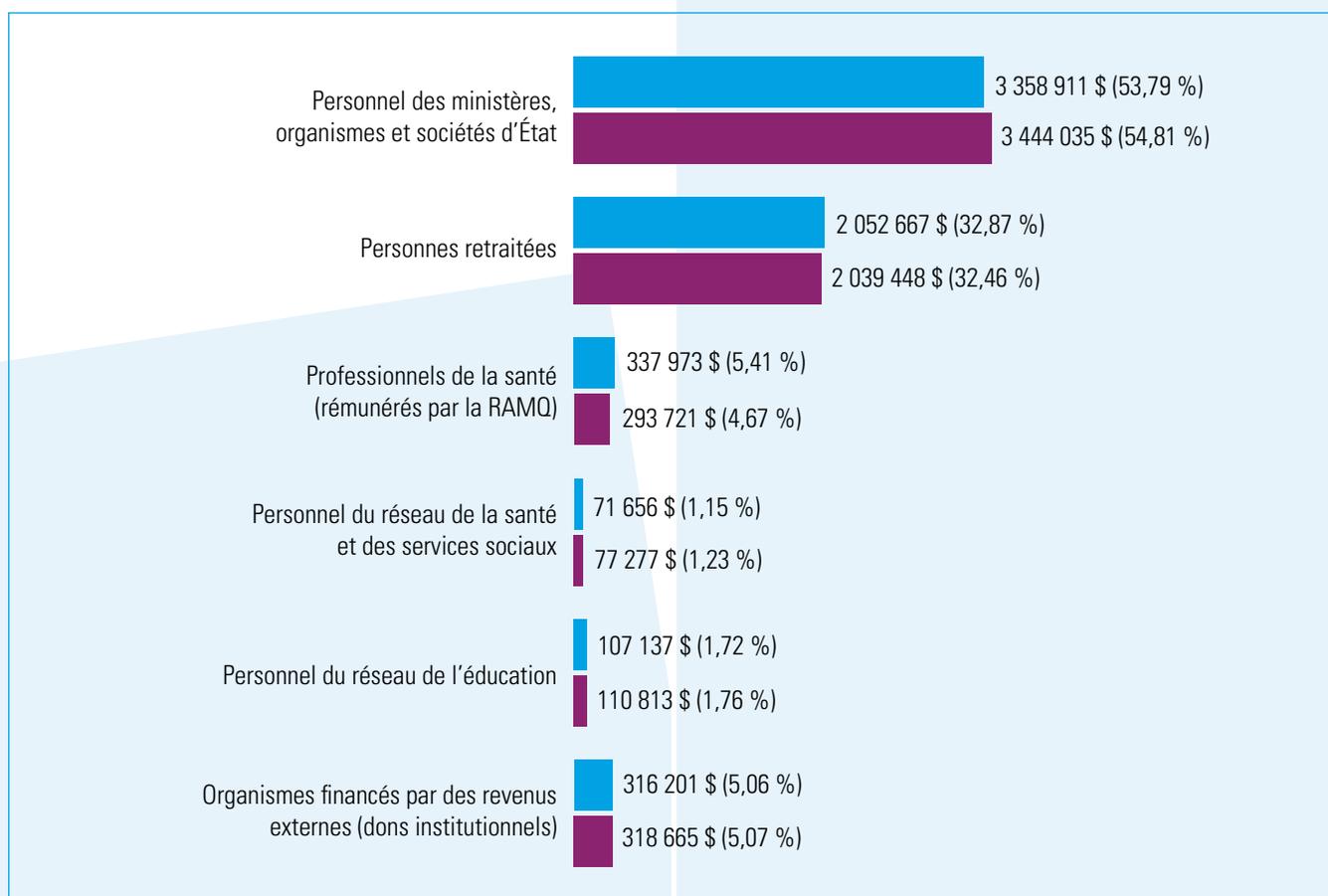
ait chuté pour cette clientèle, le montant amassé n'a toutefois diminué que de 2,5 %, ce qui s'explique par la hausse du don moyen. Quant au personnel du réseau de la santé et des services sociaux et de celui de l'éducation, la baisse importante de leur taux de participation s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de personnes sollicitées auprès de ces clientèles.

Les dons

Lors de la campagne 2016, près de 50 000 dons ont été effectués par le personnel et les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, les professionnelles et professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec et les organismes financés par des revenus externes pour un total de 6 244 545 \$.

Montant reçu par type de clientèle

■ Campagne 2016 : 6 244 545 \$
■ Campagne 2015 : 6 283 959 \$

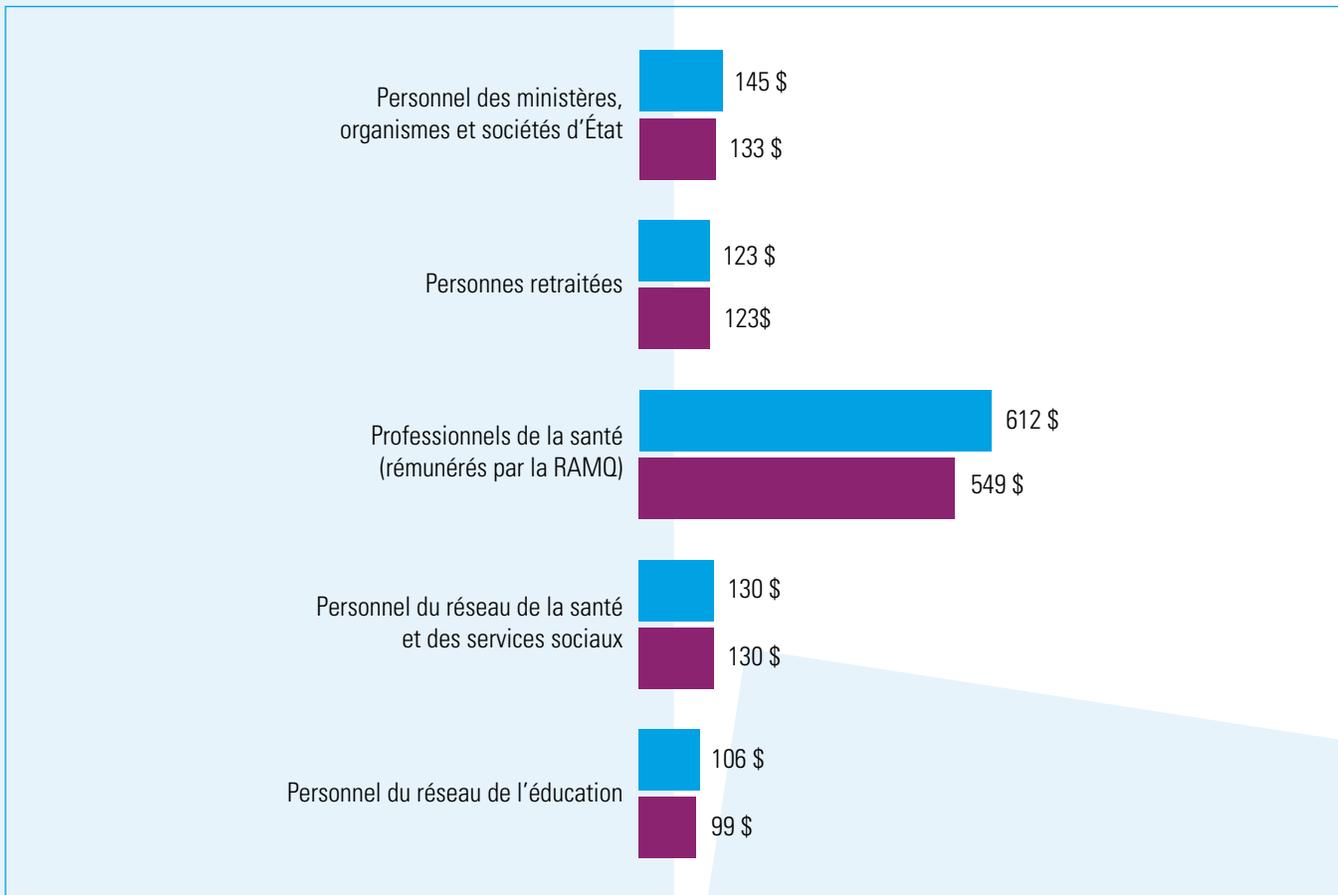


La proportion des montants amassés auprès de chacune des clientèles par rapport aux résultats globaux de la campagne est relativement stable d'une année à l'autre. La concentration des dons est influencée notamment par le fait que les ministères, organismes et sociétés d'État, dont le personnel est régi par la Loi sur la fonction publique, sont tenus de

faire campagne, contrairement aux autres clientèles. Par ailleurs, l'importance des dons des personnes retraitées est due, en partie, à l'adhésion d'un bon nombre d'entre elles au don récurrent. De plus, une légère hausse est observée chez les personnes retraitées tout comme chez les professionnels de la santé.

Don moyen par type de clientèle

■ Campagne 2016 : 141 \$ (don moyen)
 ■ Campagne 2015 : 133 \$ (don moyen)



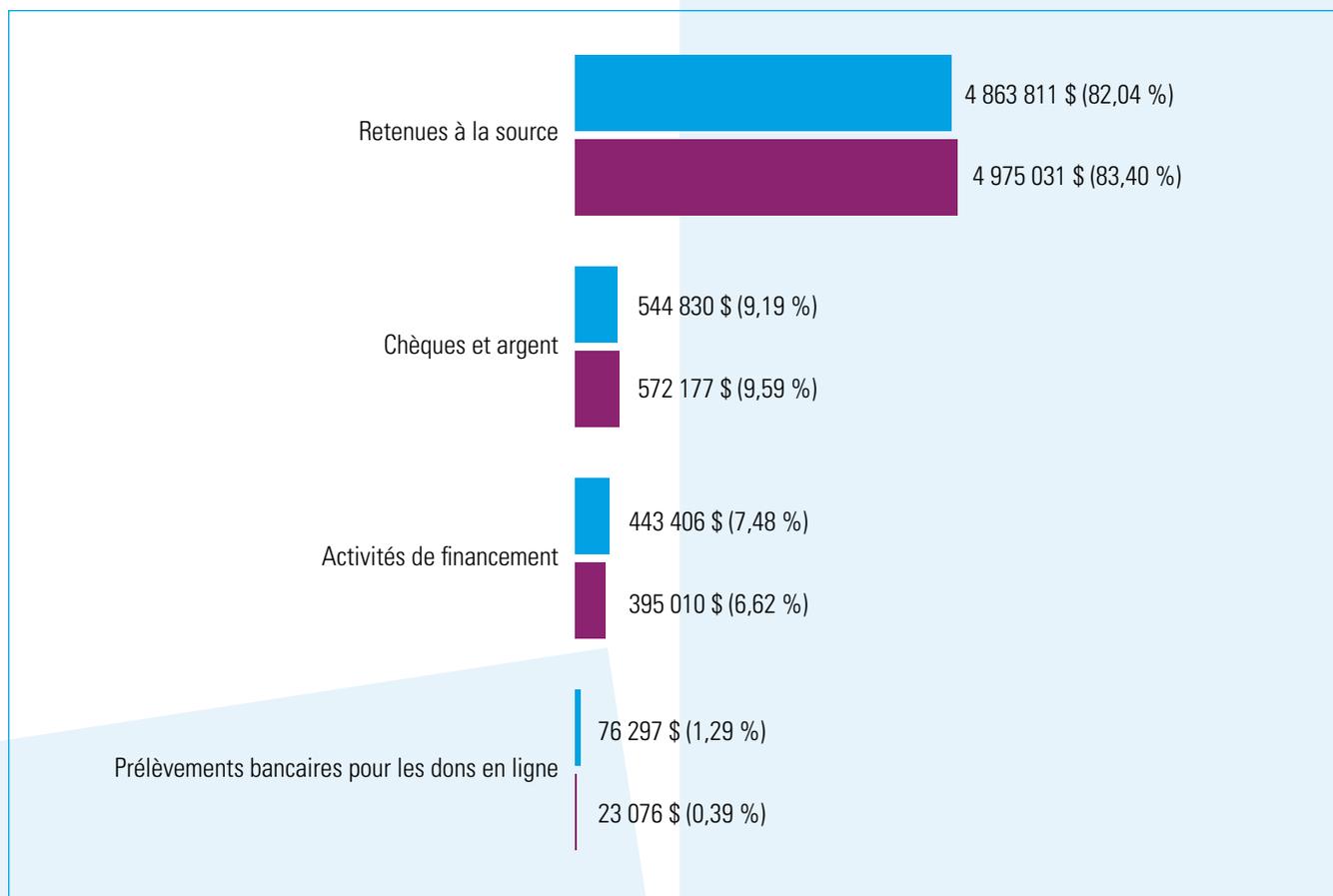
En 2016, une hausse du don moyen est observée dans les ministères, organismes et sociétés d'État, chez les professionnels de la santé et chez le personnel du réseau de l'éducation. Cependant, le don moyen est demeuré stable chez les personnes retraitées et chez le personnel du réseau de la santé et des services sociaux. Le don moyen global a, quant à lui, augmenté de 8 \$ par rapport à 2015 pour s'établir à 141 \$.

Le don moyen peut être calculé de deux façons, en divisant l'argent amassé soit par le nombre de dons, soit par le nombre d'individus qui fait un don. Les années passées, le don moyen inscrit dans le rapport annuel de gestion de la campagne était

calculé en fonction du nombre de dons. Cette façon de faire reflétait la distribution des dons en appui aux différents organismes philanthropiques bénéficiaires de la campagne. Cette année, le Comité Entraide a choisi de calculer le don moyen en fonction du nombre de donatrices et donateurs. Cette approche permet d'illustrer de manière plus précise leur générosité. En effet, une même personne peut effectuer plusieurs dons pour soutenir des causes différentes. Toutefois, sa contribution réelle sera mieux reflétée par le cumul de ses dons. Les données de 2015 ont donc été calculées de nouveau en tenant compte de ce paramètre pour comparer les deux années.

Dons selon le mode utilisé

■ Campagne 2016 : 5 928 344 \$
 ■ Campagne 2015 : 5 965 294 \$



En 2016, comme en 2015, plus de 80 % des sommes récoltées auprès du personnel de l'État québécois, des personnes retraitées et des professionnels de la santé provient de retenues à la source. Les donatrices et donateurs privilégient incontestablement cette façon d'effectuer leurs dons.

Le nouveau service de don en ligne par prélèvement bancaire, implanté en 2015, a permis de récolter 76 297 \$ en 2016. Ce montant est trois fois plus élevé que celui de l'année précédente, qui était de 23 076 \$. L'argent amassé lors d'activités de financement a également augmenté de 12,3 %.

Dons institutionnels

Lors de la campagne 2016, 21 organismes, sociétés d'État, syndicats, associations professionnelles ou associations représentant des personnes retraitées ont contribué au volet Dons institutionnels. Trois organisations se sont retirées alors que deux autres se sont ajoutées, soit l'Institut national des mines et la Société des traversiers du Québec.

Les sommes recueillies en 2016 totalisent 316 201 \$. Il s'agit d'une baisse de moins de 1 % par rapport à 2015. Mentionnons que la Société des alcools du Québec et la Société québécoise des infrastructures apportent une contribution égale au total de celle de leur personnel.

Organisations participantes – Volet Dons institutionnels

- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
- Autorité des marchés financiers
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Centrale des syndicats du Québec
- Centre de services partagés du Québec
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Confédération des syndicats nationaux
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
- Fondation de la faune du Québec
- Institut national des mines
- Investissement Québec
- Loto-Québec
- Revenu Québec
- Société des alcools du Québec
- Société des traversiers du Québec
- Société d'habitation du Québec
- Société du Palais des congrès de Montréal
- Société québécoise des infrastructures
- Syndicat canadien de la fonction publique
- Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
- Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Dons majeurs

Quarante organisations se sont associées au volet Dons majeurs de la campagne en 2016.

M. Robert Baril, alors sous-ministre au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, a été désigné président d'honneur de ce volet.

Les activités de sollicitation menées par les organisations participantes pour le volet Dons majeurs ciblent particulièrement les cadres des niveaux 4 et supérieurs et les personnes ayant une rémunération supérieure à 100 000 \$. Toutefois, toute personne

peut devenir un donateur majeur en remettant un don de 1 000 \$ ou plus, même si elle ne fait pas partie d'une organisation inscrite à ce volet. C'est ainsi que les donateurs majeurs comptent aussi 73 personnes retraitées et 128 professionnels de la santé.

Au total, 560 donatrices et donateurs ont permis d'accumuler 836 285 \$, pour une moyenne de 1 493 \$. Il est intéressant de noter que le don moyen, pour l'ensemble des dons amassés, tend à être plus élevé dans les organisations qui participent au volet Dons majeurs.

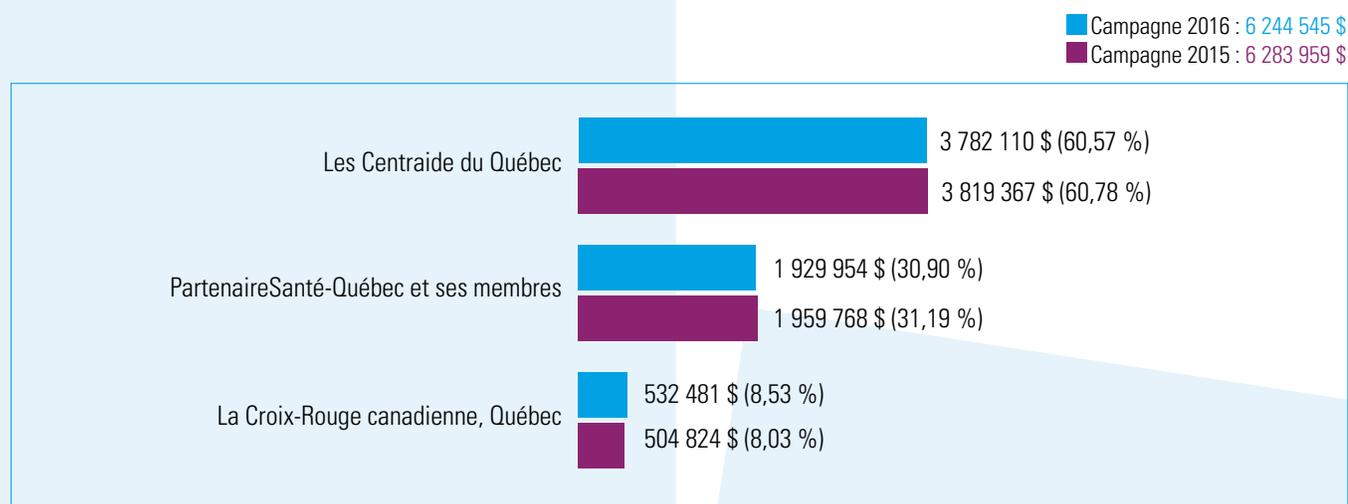
Organisations participantes – Volet Dons majeurs

- Autorité des marchés financiers
- Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James
- Commission de la capitale nationale du Québec
- Commission de la fonction publique
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Commission municipale du Québec
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Curateur public du Québec
- Investissement Québec
- La Financière agricole du Québec
- Loto-Québec
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de la Famille
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Ministère des Finances
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère du Tourisme
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Office de la protection du consommateur
- Régie de l'énergie
- Revenu Québec
- Secrétariat du Conseil du trésor
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Société des alcools du Québec
- Société québécoise des infrastructures
- Sûreté du Québec
- Tribunal administratif du Québec
- Tribunal administratif du travail

Les organismes philanthropiques bénéficiaires

Les sommes recueillies sont distribuées aux trois grands organismes philanthropiques à peu près dans les mêmes proportions que l'an dernier. Seule la Croix-Rouge canadienne, Québec a vu sa part augmenter.

Distribution des dons aux organismes philanthropiques selon la volonté des donatrices et donateurs



Les retombées

Les dons amassés permettent de venir en aide à des personnes en situation de vulnérabilité dans les quatre coins de la province, qu'ils soient destinés à un des Centraide du Québec, à PartenaireSanté-Québec ou à un de ses membres ou encore à la Croix-Rouge canadienne, Québec.

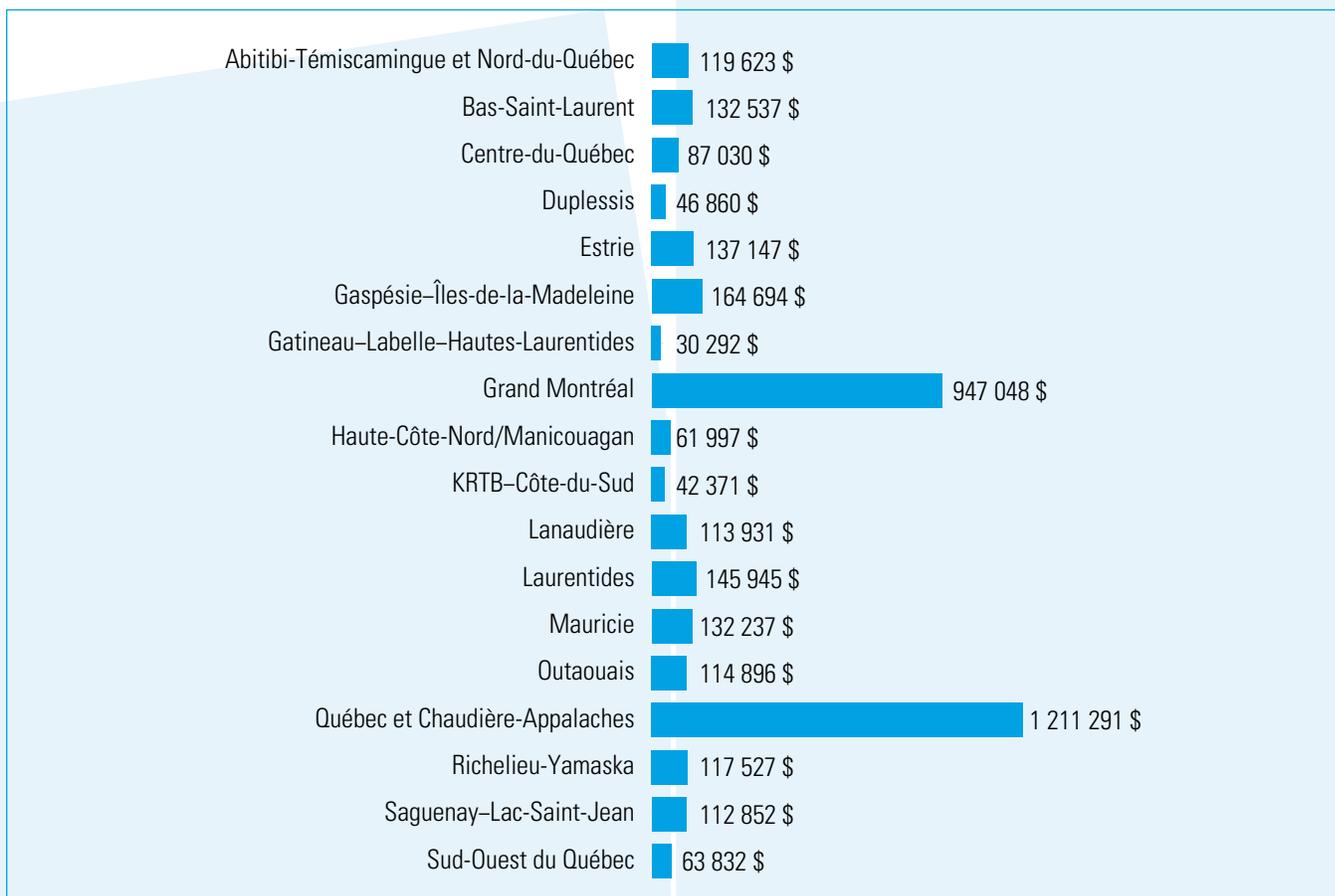
Les organismes philanthropiques bénéficiaires reçoivent la totalité des dons selon les choix exprimés par les donatrices et donateurs. Lorsque cette volonté n'est pas exprimée, les sommes recueillies sont réparties de manière égale entre les trois grands partenaires en fonction des règles établies par le Comité Entraide.

Distribution des dons partout au Québec

L'action des Centraide du Québec est locale et adaptée, car ces organismes sont bien au fait des réalités des communautés de leur région et des capacités de leurs ressources. Ils sont donc bien placés pour agir efficacement et soutenir plus de 1 500 organismes et projets sur tout le territoire québécois.

Distribution dans les Centraide du Québec

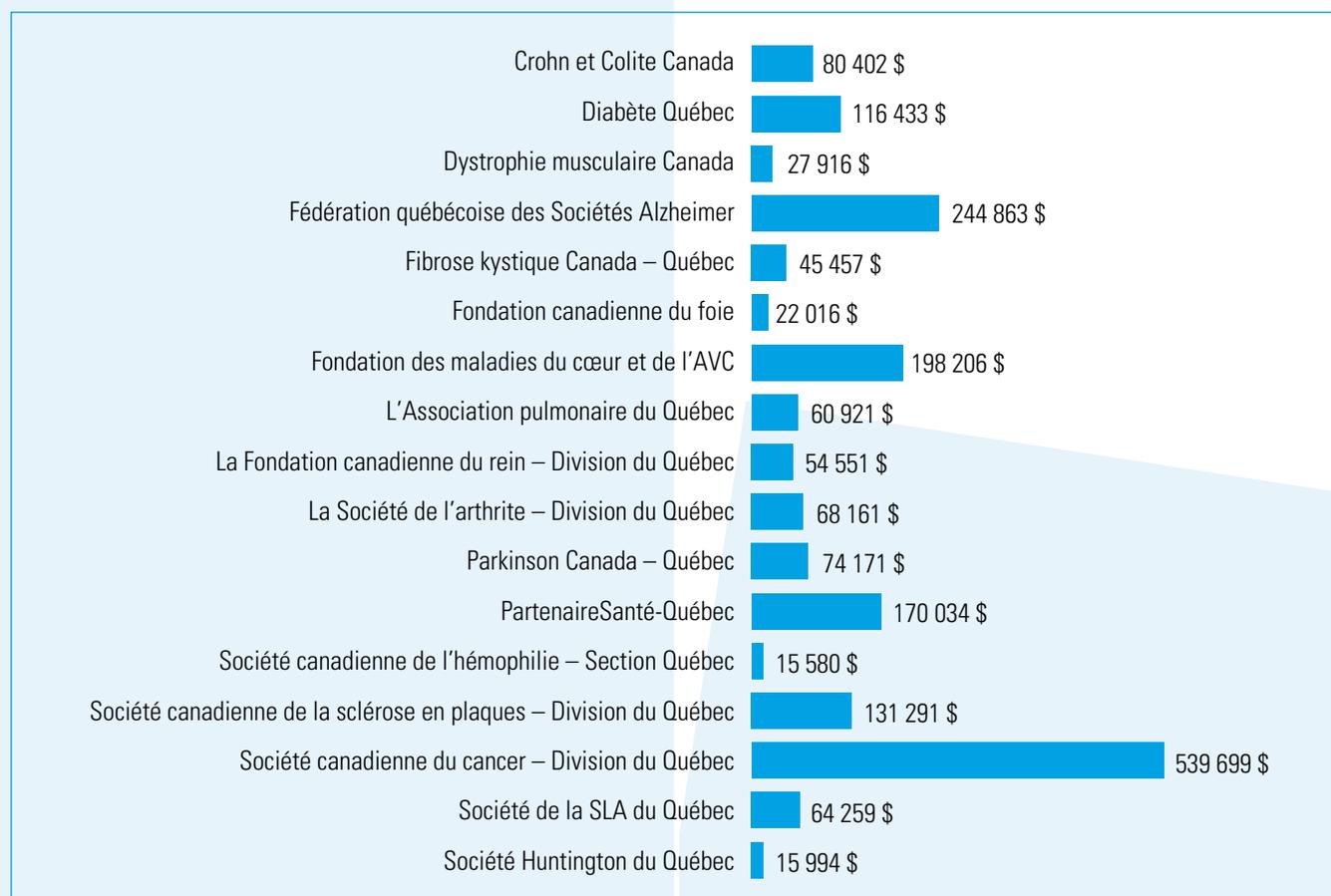
■ Total : 3 782 110 \$



PartenaireSanté-Québec prend part au combat que ses organismes livrent contre la maladie; au bénéfice des personnes atteintes, de leur famille et des proches aidants. Bien que la distribution des dons se fasse en fonction des causes, les sommes recueillies profitent globalement à l'ensemble des régions du Québec⁶.

Distribution pour PartenaireSanté-Québec et ses membres

■ Total : 1 929 954 \$

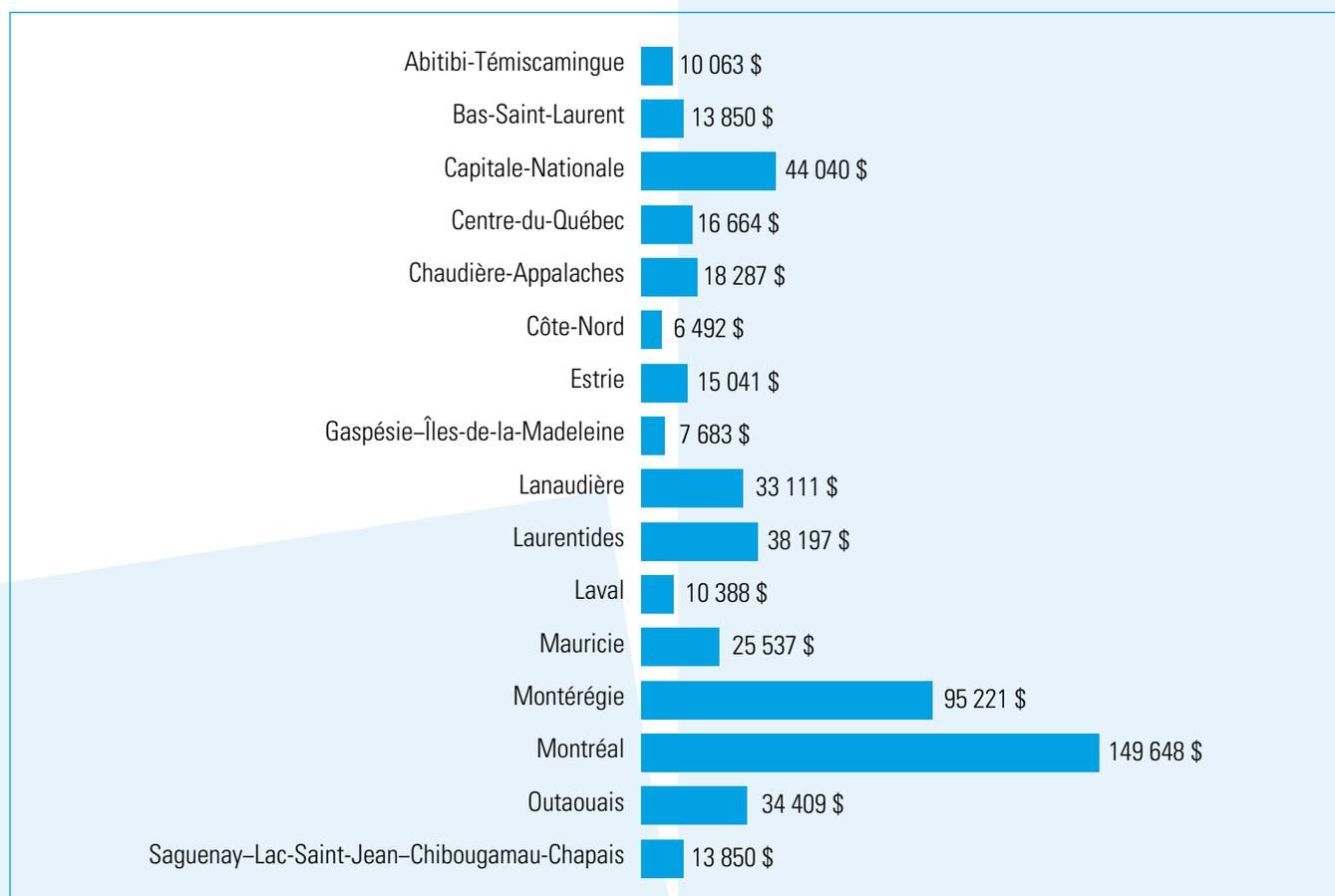


6. Quoique certains de ces organismes sont des associations canadiennes, ils sont tous présents au Québec.

Les équipes bénévoles de la Croix-Rouge canadienne, Québec sont mobilisées en moyenne trois fois par jour. Les dons recueillis permettent de venir en aide aux personnes sinistrées d'un bout à l'autre de la province.

Distribution pour la Croix-Rouge canadienne, Québec⁷

■ Total : 532 481 \$



7. Les sommes recueillies pour la Croix-Rouge canadienne, Québec sont distribuées dans les régions selon les critères établis par l'organisme.

RECONNAISSANCE

La reconnaissance constitue une étape fondamentalement importante. Chaque année, plusieurs lettres sont transmises pour souligner la générosité des donatrices et donateurs et l'engagement de la direction des organisations participantes. En plus de ces lettres, des certificats et des trophées sont remis.

Les prix de la Relève et Hommage Entraide permettent de reconnaître ceux et celles qui ont le don de semer l'espoir par leur engagement remarquable. Quatre artisanes et artisans (deux jeunes et deux d'expérience) se sont vus décerner ces honneurs.



De gauche à droite

- **M^{me} Line Bérubé**, coprésidente du Comité Entraide et alors sous-ministre de la Famille, maintenant sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- **M^{me} Ginette Boucher**, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lauréate du prix Hommage Entraide 2016;
- **M^{me} Myriam Fortin**, du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, lauréate du prix de la Relève 2016;
- **M^{me} Julie Poulin**, du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, lauréate du prix Hommage Entraide 2016;
- **M. Jonathan Ménard**, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, lauréat du prix de la Relève 2016;
- **M. Pierre-Paul Côté**, vice-coprésident du Comité Entraide et président de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

Des certificats de reconnaissance, signés par le ministre, sont transmis à toutes les organisations désireuses de reconnaître le travail d'un membre de leur personnel durant la campagne, leur artisane ou artisan Coup de cœur.

- **Caroline Vallières**, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- **Julie Couture**, de l'Office de la protection du consommateur
- **Émilie Desharnais**, du Centre de services partagés du Québec
- **Alain Olivier**, du ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- **Normand Côté**, de la Société de l'assurance automobile du Québec
- **Frédéric Czor**, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- **Isabelle Magnan**, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- **Catherine Goyette**, de la Société de la Place des Arts de Montréal
- **Hélène Barrette**, de la Régie des installations olympiques
- **Noëlla Jean**, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

RÉSULTATS DU COMITÉ ENTRAIDE RELATIVEMENT À SON PLAN STRATÉGIQUE 2016-2019

Un exercice rigoureux de planification stratégique a permis au Comité Entraide de définir les orientations, les axes d'intervention et les objectifs pour 2016-2019 et d'élaborer un plan d'action annuel. Cette planification a guidé les actions entreprises pour la campagne 2016 en réponse aux deux grands enjeux que sont l'engagement à la campagne d'Entraide ainsi que l'offre d'un service de don automatisé et sécurisé.

Le Comité Entraide a misé sur une campagne de sollicitation à l'image des personnes sollicitées et a travaillé à fidéliser les donatrices et donateurs. Le plan stratégique vise aussi à consolider la collaboration avec les organisations participantes en les soutenant afin qu'elles puissent réaliser une campagne adaptée à leurs réalités. Enfin, le Comité a accordé la priorité à l'implantation d'outils de collecte de dons et de gestion efficaces et écoresponsables. Les principales mesures mises en place en 2016-2017 pour chacune des orientations sont présentées dans le tableau ci-contre. Quelques incontournables ayant contribué au succès de la campagne méritent également d'être soulignés.

L'engagement des membres du Comité Entraide et du président d'honneur du volet Dons majeurs représente un élément central de la réussite de la campagne. Tout au long de celle-ci, ils agissent comme ambassadeurs auprès de leurs réseaux, entre autres :

- en participant à des activités au sein de leur organisation respective ou à des activités de représentation;
- en jouant un rôle important dans les volets Dons majeurs et Dons institutionnels;
- en mobilisant la direction des ministères, organismes et sociétés d'État, les personnes représentant des organisations syndicales, des associations professionnelles et des retraités;
- en remerciant également les donatrices et donateurs et les principaux acteurs et actrices.

Les **artisanes et artisans de la campagne**

permettent de rendre vivante la campagne auprès de leurs collègues. Ces personnes de cœur s'impliquent en offrant temps et énergie au profit de la campagne au sein de leur organisation. Sans elles, il n'y aurait pas de campagne! Le Secrétariat assure le soutien aux artisanes et artisans en mettant à leur disposition son expertise et plusieurs outils d'accompagnement. En 2016, il a réalisé de nouvelles formations, uniformisé des formulaires et amélioré les communications en se servant de différents moyens pour mieux les joindre.

Le **don en ligne** s'effectue par prélèvement bancaire de manière sécuritaire. Des efforts ont été consentis pour l'encourager auprès des organisations participantes. L'utilisation du don en ligne, implanté seulement depuis 2015, a déjà triplé au cours de l'année.

La **reddition de comptes** demeure un élément central de la campagne. Les états financiers sont vérifiés annuellement par le Vérificateur général du Québec. En plus de s'attendre à connaître les retombées de leur don, les donatrices et donateurs veulent être assurés que leur contribution soit gérée avec intégrité et rigueur. Le Comité Entraide choisit, sans en avoir l'obligation, de déposer annuellement le rapport annuel de gestion de la campagne à l'Assemblée nationale par souci de transparence, en ayant la préoccupation de toujours mieux informer les gens qui font des dons et de maintenir leur confiance.

Principales mesures mises en place en 2016

1^{re} Orientation Placer les donatrices et donateurs au cœur de la campagne

Axe	Mesures
Sollicitation à l'image des personnes sollicitées	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de renseignements diversifiés sur les organismes philanthropiques aux personnes sollicitées • Transmission de communications signées par une ou un porte-parole différent selon le destinataire lors de la sollicitation des différentes clientèles à participer à la campagne (ex. : sollicitation des personnes retraitées, sollicitation des organisations pour la campagne régulière selon le secteur, pour le volet Dons majeurs et pour le volet Dons institutionnels)
Fidélisation des donatrices et donateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de six capsules vidéo, <i>L'espoir semé</i>, dans le but d'expliquer à quoi servent concrètement les dons et de perpétuer la campagne tout au long de l'année • Émission de plus de messages aux personnes retraitées et aux professionnels de la santé • Reconnaissance de la générosité des artisanes, des artisans, des donatrices et des donateurs par divers médiums et outils personnalisables (lettres, vidéo, matériel de campagne, événement de reconnaissance, formation sur l'importance de cette étape de campagne)

2^e Orientation Mobiliser et soutenir les organisations des secteurs public et parapublic

Axe	Mesures
Consolidation des collaborations avec les organisations participantes	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des membres du Comité Entraide comme porte-parole dans le processus de sollicitation, dans les volets Dons majeurs et Dons institutionnels • Collaboration des organismes bénéficiaires de la campagne et utilisation de leur logo lors de la sollicitation
Soutien aux organisations participantes pour réaliser une campagne de sollicitation adaptée à leurs réalités	<ul style="list-style-type: none"> • Réorganisation de l'information de la section réservée aux artisanes et artisans selon les étapes de réalisation d'une campagne en milieu de travail • Recension et regroupement d'outils offerts par le Secrétariat Entraide

3^e Orientation Implanter des outils de collecte de dons et de gestion efficaces et écoresponsables

Axe	Mesures
Accès à un outil automatisé et sécurisé pour la retenue à la source ou le prélèvement bancaire pour les organisations participant à la campagne	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de formulaires de don en ligne destiné aux différentes clientèles • Diffusion de messages (infolettres) pour offrir le don en ligne par prélèvement bancaire aux personnes retraitées et aux professionnels de la santé • Analyse de possibilité d'acquisition d'une nouvelle solution d'affaires pour la gestion de la campagne
Diffusion de l'information de gestion permettant aux organisations participantes d'adapter leur campagne de sollicitation	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage effectué à l'interne auprès des organisations participant à la campagne et des organismes philanthropiques bénéficiaires pour déterminer les données nécessaires afin de répondre à leurs besoins d'information de gestion

PERSPECTIVES

À la lumière des résultats obtenus au cours des dernières années, le Comité Entraide et son secrétariat permanent poursuivront leurs travaux au moyen de divers projets. Ces projets seront réalisés en 2017 et en 2018 afin de dynamiser la campagne, d'en améliorer la performance sur le plan de l'efficacité et de l'efficience et, idéalement, d'en accroître les résultats.

L'année 2018 marquera le **50^e anniversaire de la campagne annuelle de sollicitation** du personnel et des personnes retraitées de l'État québécois au profit d'organismes philanthropiques qui offrent une aide directe aux personnes.

Des efforts soutenus pour consolider la participation des donatrices et donateurs actuels et promouvoir la culture philanthropique auprès des personnes sollicitées et des artisanes et artisans sont constamment envisagés. Le Secrétariat, en partenariat avec différentes directions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a mis sur pied un comité afin de réaliser **une analyse des tendances de la campagne d'Entraide**. Ces travaux débuteront en 2017-2018 en collaboration avec les partenaires philanthropiques d'Entraide. Les résultats de cette analyse devraient permettre de proposer des actions en vue de mieux se positionner quant aux pratiques à privilégier dans les campagnes à venir. Le but visé est de mieux cibler les clientèles, de répondre à leurs besoins et, ultimement, d'améliorer les résultats de la campagne.

De pair avec le gouvernement du Québec, les membres du Comité Entraide ont exprimé **une préoccupation grandissante pour le développement durable**. D'ailleurs, la campagne d'Entraide ainsi que les activités et projets qui y sont liés constituent des gestes importants qui contribuent à l'avancement de la culture philanthropique, laquelle s'inscrit parfaitement

dans le développement durable. Le Comité Entraide entend poursuivre les travaux amorcés par un groupe de travail formé en 2016 afin d'assurer la prise en compte de ces principes dans toutes les actions de la campagne, de sa préparation jusqu'à la diffusion des résultats et à la reddition de comptes.

Finalement, un des projets en cours de réalisation consiste à acquérir **une nouvelle solution d'affaires** pour gérer la campagne, qui devrait faciliter le don et automatiser son traitement. Ainsi, la réduction du temps de saisie et de compilation des fiches de souscription permettra au personnel du Secrétariat de consacrer plus de temps à l'accompagnement soutenu et personnalisé des artisans et à ces derniers d'être davantage en interaction directe avec les donateurs potentiels.

ANNEXE 1 - COMPOSITION DU COMITÉ ENTRAIDE⁸

VOLET PATRONAL

Line Bérubé, **coprésidente**
Sous-ministre
Ministère de la Famille



Anne-Marie Leclerc, **vice-coprésidente**
Sous-ministre adjointe
Ministère des Transports,
de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports



Robert Bédard
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur



Chantal Garcia
Secrétaire générale
Régie de l'assurance maladie du Québec



Katerine Hamel
Chef de service
Retraite Québec



Guylaine Rioux
Vice-présidente corporative
Loto-Québec



Martin Simard
Directeur général adjoint
Ministère de la Santé
et des Services sociaux



Chantal Maltais, **vice-présidente exécutive**
Sous-ministre adjointe
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

VOLET SYNDICAL ET PROFESSIONNEL

Roberto Bomba, **coprésident**
Trésorier
Membre du Comité exécutif fédéral
Fédération interprofessionnelle
de la santé du Québec



Pierre-Paul Côté, **vice-coprésident**
Président
Association des retraitées et retraités
de l'éducation et des autres services
publics du Québec



Diane Fortin, **trésorière**
Trésorière
Membre du Comité exécutif
Syndicat de professionnelles et profes-
sionnels du gouvernement du Québec



Patrick Audy
Troisième vice-président
Membre de l'Exécutif national
Syndicat de la fonction publique et
parapublique du Québec



Mario Beauchemin
Troisième vice-président
Membre du Conseil exécutif
Centrale des syndicats du Québec



Véronique De Sève
Troisième vice-présidente
Confédération des syndicats nationaux



Alain Tessier
Coordonnateur
Syndicat canadien de la fonction publique



8. Il s'agit de la composition du Comité Entraide au 31 mars 2017.

Gouvernance et obligations

Avec le nouveau décret n° 408-2016, le gouvernement a modifié la composition du Comité Entraide afin d'y inclure des gens représentant des associations de professionnelles et professionnels susceptibles d'être sollicités au cours de la campagne. Ceux-ci se joignent aux personnes représentant des ministères et des organismes publics et parapublics, des organisations syndicales ainsi que des associations représentant des personnes retraitées afin de former un comité paritaire d'au plus 15 membres.

Une coprésidente et un coprésident, représentant les parties patronale et syndicale, sont désignés par le gouvernement, sur recommandation du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable du Comité. Les autres membres, dont une vice-coprésidente, un vice-coprésident et une trésorière, sont nommés par le ministre responsable. À ceux-ci s'ajoute comme membre d'office la vice-présidente exécutive et responsable du Secrétariat. Le Comité Entraide se réunit au moins trois fois l'an. Le quorum de toute réunion est établi à cinq membres incluant au moins une personne représentant des ministères et organismes publics et parapublics et une autre représentant des associations syndicales, professionnelles ou de personnes retraitées.

Le Comité Entraide :

- a les pouvoirs de déterminer les règles nécessaires à son fonctionnement interne, notamment au regard de la perception et de la remise des dons ainsi que de la gestion de son budget;
- respecte et maintient à jour son code d'éthique et de déontologie ainsi qu'un cadre de gestion axée sur les résultats et le respect des principes de transparence et de reddition de comptes;
- s'assure que la totalité des dons perçus soit distribuée selon les choix exprimés par la donatrice ou le donateur aux organismes philanthropiques bénéficiaires oeuvrant au Québec et offrant une aide directe aux personnes qui vivent une situation de vulnérabilité;
- est appuyé par le Secrétariat Entraide pour assurer l'expertise et un soutien professionnels en matière d'orientations stratégiques, de communication et de gestion organisationnelle et administrative des campagnes.



ANNEXE 2 - COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT⁹

Diane Fortin, **présidente**
Trésorière du Comité Entraide



Chantal Maltais
Vice-présidente exécutive
du Comité Entraide



Roberto Bomba
Coprésident du Comité Entraide



Martin Larose, CPA, CA, **membre externe**
Directeur des ressources financières
CISSS de la Montérégie-Ouest



Gouvernance et obligations

Le Comité d'audit s'intéresse à l'intégrité et au suivi de l'information financière, aux mécanismes de contrôle interne mis en place et au processus de gestion des risques. Il rencontre les auditrices et auditeurs indépendants du Comité Entraide, examine notamment les états financiers et en recommande l'approbation au Comité Entraide.

Ce comité est composé de trois membres du Comité Entraide, dont la vice-présidente exécutive, et d'un membre provenant de l'extérieur du Comité Entraide et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

9. Il s'agit de la composition du Comité d'audit au 31 mars 2017.

ANNEXE 3 - ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

COMITÉ ENTRAIDE — SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION	29
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	30
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	32
État de la situation financière	33
État des flux de trésorerie	34
Notes complémentaires	35

Rapport de la direction

Les états financiers du Comité Entraide – secteurs public et parapublic (Comité Entraide) au 31 mars 2017 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s’acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l’assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu’elles sont dûment approuvées et qu’elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Comité Entraide reconnaît qu’il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Comité Entraide surveille la façon dont la direction s’acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d’information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d’audit qui rencontre les auditeurs indépendants du Comité Entraide, examine les états financiers et en recommande l’approbation au Comité Entraide.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l’audit des états financiers du Comité Entraide, conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l’auditeur indépendant expose la nature et l’étendue de cet audit et l’expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer les coprésidents du Comité Entraide pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Chantal Maltais
Vice-présidente exécutive du Comité Entraide
Secteurs public et parapublic
Sous-ministre adjointe
Secteur de la solidarité sociale et de l’analyse stratégique



Marie-Josée Blanchette, CPA, CA
Directrice du Secrétariat Entraide - secteurs public et parapublic

Québec, le 16 novembre 2017



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux coprésidents du Comité Entraide – secteurs public et parapublic

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Comité Entraide – secteurs public et parapublic, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, le Comité Entraide – secteurs public et parapublic obtient une partie de ses souscriptions au comptant et pour lesquelles il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces souscriptions s'est limité aux montants présentés dans les états financiers du Comité Entraide – secteurs public et parapublic et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux souscriptions à recevoir – comptant et activités de financement et aux sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance en vertu du décret 408-2016. Cette limitation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité Entraide – secteurs public et parapublic au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec

Handwritten signature of Guylaine Leclerc in blue ink, with the text "FCPA Auditrice, FCA" written in blue ink to the right of the signature.

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 16 novembre 2017

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic État des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice clos le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
PRODUITS		
Intérêts	15 656 \$	18 237 \$
CHARGES (note 3)		
Communication et développement	<u>357</u>	<u>193</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	15 299	18 044
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>50 369</u>	<u>32 325</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	<u>65 668 \$</u>	<u>50 369 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Comité Entraide – Secteurs public et parapublic

État de la situation financière

au 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	1 143 130 \$	121 349 \$
Dépôts à terme rachetables (1,05 % en 2016)	-	889 737
Souscriptions à recevoir (note 4)	3 048 837	3 384 111
Intérêts courus	-	9 570
	<u>4 191 967</u>	<u>4 404 767</u>
PASSIF		
À court terme		
Sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance (note 5)	<u>4 126 299</u>	<u>4 354 398</u>
ACTIF NET (note 9)	<u>65 668</u>	<u>50 369</u>
	<u>4 191 967 \$</u>	<u>4 404 767 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC



Marie-Renée Roy
Coprésidente



Roberto Bomba
Coprésident

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	15 299 \$	18 044 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Souscriptions à recevoir	335 274	269 385
Intérêts courus	9 570	1 453
Sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance	<u>(228 099)</u>	<u>(680 635)</u>
	116 745	(409 797)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		
ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>132 044</u>	<u>(391 753)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 011 086</u>	<u>1 402 839</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 143 130 \$</u>	<u>1 011 086 \$</u>

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des postes suivants :

Encaisse	1 143 130	121 349
Dépôts à terme rachetables	-	889 737
	<u>1 143 130 \$</u>	<u>1 011 086 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Comité Entraide – Secteurs public et parapublic

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

1- CONSTITUTION ET OBJET

Le Comité Entraide – secteurs public et parapublic (Comité Entraide) est formé en vertu du décret 390-2006 du gouvernement du Québec, qui a été reconduit pour une deuxième fois le 18 mai 2016 (408-2016) pour une période de 5 ans. Il a pour mission de coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation principalement auprès du personnel des ministères, des organismes et des sociétés d'État, des organismes scolaires et de la santé et des services sociaux, des personnes retraitées des secteurs public et parapublic, des professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec, des députés à l'Assemblée nationale ainsi que des organismes financés par des revenus externes au profit des organismes de bienfaisance que sont les Centraide du Québec, PartenaireSanté-Québec et ses membres, ainsi que la Croix-Rouge canadienne, Québec.

Le Comité est paritaire et composé d'au plus quinze membres, dont sept proviennent des ministères et organismes publics et parapublics, sept proviennent d'organisations syndicales, d'associations professionnelles ou représentant des personnes retraitées, comprenant deux coprésidents, deux vice-présidents, un trésorier et le vice-président exécutif.

Le Comité Entraide est rattaché au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, lequel fournit par l'entremise d'un Secrétariat permanent, le soutien administratif, le personnel habituel et les crédits affectés au fonctionnement. Il est sous la responsabilité du vice-président exécutif du Comité Entraide.

Le Comité Entraide est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Il est par conséquent exempté d'impôts sur le revenu et possède le droit d'émettre des reçus de charité pour fins fiscales.

Les présents états financiers portent sur les opérations de la fiducie de bienfaisance des employés créée pour faciliter la gestion et la remise de la totalité des dons recueillis.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers du Comité Entraide par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir.

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Catégories d'instruments financiers et évaluation ultérieure

L'encaisse est évaluée au coût et les instruments financiers à court terme suivants sont désignés à la juste valeur de façon irrévocable : dépôts à terme rachetables, souscriptions à recevoir, intérêts courus de même que les sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance.

Les souscriptions à recevoir et les sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance sont évaluées à l'aide des flux monétaires prévus.

La réévaluation de la juste valeur des souscriptions à recevoir est déduite des sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance.

Constataion des produits

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en considérant le nombre de jours de détention.

Apports reçus sous forme de biens et services

Le Comité Entraide reçoit des apports sous forme de services de publicité. Ces apports et les charges correspondantes ne sont pas comptabilisés par le Comité Entraide.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Comité Entraide consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme facilement convertibles à court terme ou rachetables, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

3- CHARGES ASSUMÉES PAR D'AUTRES INSTANCES

Le traitement et les frais de déplacement des membres du Comité Entraide et des employés appelés à collaborer à la campagne annuelle de sollicitation sont assumés par leur employeur. Les frais de fonctionnement du Secrétariat permanent du Comité Entraide sont assumés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Les charges non assumées par le MTESS sont financées à même les intérêts générés par les dons. Les charges assumées par le gouvernement du Québec et ses organismes ne sont pas présentées à l'état des résultats.

4- SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

Les souscriptions à recevoir des donateurs aux profits des organismes de bienfaisance représentent les souscriptions provenant d'engagements de dons exprimés au cours d'une campagne de sollicitation et dont le versement est à venir.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Campagne auprès des employés et retraités		
Retenues à la source	3 164 932 \$	3 475 118 \$
Comptant et activités de financement	9 917	24 017
Dons institutionnels	-	20 000
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir (note 6)	<u>(126 012)</u>	<u>(135 024)</u>
	<u>3 048 837 \$</u>	<u>3 384 111 \$</u>

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

5- SOMMES À DISTRIBUER AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Les sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance représentent les souscriptions provenant des engagements de dons par des individus reçus au cours d'une campagne de sollicitation. Ils font l'objet de retenues à la source, de versements comptants ou résultent d'activités de financement. Il y a également ceux provenant des institutions qui font l'objet d'une comptabilisation distincte. Ces sommes sont réduites des mauvaises créances les ayant affectées. Le solde de tous ces engagements est destiné aux organismes de bienfaisance identifiés à la note 1.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début de l'exercice	4 354 398 \$	5 035 033 \$
Souscriptions		
Retenues à la source	4 879 008	5 015 405
Comptant et activités de financement	1 035 524	1 056 525
Dons institutionnels	324 715	323 665
	<u>6 239 247</u>	<u>6 395 595</u>
Mauvaises créances (note 6)	<u>(144 968)</u>	<u>(115 588)</u>
	6 094 279	6 280 007
Versements aux organismes de bienfaisance	<u>(6 322 378)</u>	<u>(6 960 642)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 126 299 \$</u>	<u>4 354 398 \$</u>

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

6- MAUVAISES CRÉANCES

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source	126 012 \$	135 024 \$
Ajustement des mauvaises créances de l'exercice précédent	<u>18 956</u>	<u>(19 436)</u>
	<u>144 968 \$</u>	<u>115 588 \$</u>

7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Comité Entraide est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Comité Entraide n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés à l'exception des charges assumées par le gouvernement du Québec mentionnées à la note 3.

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. De plus, la direction effectue un suivi de l'information financière, ce qui lui permet de gérer les risques liés aux instruments financiers.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des dépôts à terme rachetables et des intérêts courus est équivalente à leur coût étant donné la courte période avant l'échéance.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésoreries soient investis dans des placements très liquides. La politique du Comité Entraide est d'investir les excédents de trésoreries auprès d'institutions financières réputées.

Comité Entraide — Secteurs public et parapublic

Notes complémentaires

au 31 mars 2017

8- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'exposition maximale au risque de crédit du Comité Entraide correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le Comité Entraide procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des souscriptions à recevoir, déduction faite de la provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Souscriptions déduction faite de la provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir		
Relatives à la campagne de sollicitation de l'année civile précédente	3 164 821 \$	3 502 993 \$
Relatives à la campagne de sollicitation antérieure à l'année civile précédente	<u>10 028</u>	<u>16 142</u>
	3 174 849	3 519 135
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir (note 6)	<u>(126 012)</u>	<u>(135 024)</u>
	<u>3 048 837 \$</u>	<u>3 384 111 \$</u>

Le Comité Entraide estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux souscriptions à recevoir sont limitées en raison du nombre élevé de souscripteurs. De plus, les souscriptions à recevoir sont normalement encaissées dans l'année civile suivant la campagne.

La provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir représente 3 % des engagements découlant de la campagne 2016 pour la portion des retenues à la source qui est périodique. Le Comité Entraide est d'avis que cette provision est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixes. Le risque auquel est exposé le Comité Entraide est donc minime.

9- ACTIF NET

L'actif net représente l'excédent des produits d'intérêts sur les dépenses de communications et développement et celui-ci n'est pas affecté.



Merci
de semer l'espoir
aux 4 coins du Québec